

Dr. Nicolas Mabillard, Grosse Pfarrgasse 7/12, 1020 Wien, Österreich,

nicolas.mabillard@unige.ch, +43 676 519 69 57

Institut für Afrikawissenschaften, Universität Wien

Post doctorant FNS (Département de sociologie, Université de Genève)

Savoir écouter la bonne honte :
Saisir l'agencéité et la parole des enfants par une approche
qualitative au Sénégal

Nicolas Mabillard

Résumé

[À venir.]

Abstract

[Forthcoming.]

Introduction

[En cours d'écriture.] Premièrement, cet article rappelle et contribue au débat sur l'agencéité en cours depuis déjà dix ans dans le champ de la sociologie de l'enfance appliquée à l'étude de sociétés d'Afrique sub-saharienne. Deuxièmement, Je procède à un retour réflexif sur mon usage de méthodes et de techniques d'enquête qualitatives à Dakar, au Sénégal : rôles des assistant-e-s dans les enquêtes et les entretiens semi-directifs, posture de chercheur-e comme « adulte au pouvoir amoindri » (Corsaro, 1985), enjeux du genre en situation d'enquête. Ma contribution s'appuie sur des enquêtes de terrain menées à Dakar et à Saint-Louis, au Sénégal durant la préparation de ma thèse. J'ai étudié le travail des enfants dans ces deux villes pendant une année. J'ai mené des séances d'observation directe des activités d'enfants travailleur-se-s dans les ateliers où il-elle-s apprennent un métier. En complément, j'ai effectué plus de cent entretiens qualitatifs semi-directifs avec eux-elles. Les difficultés que j'ai rencontré à établir des relations d'enquêtes avec les enfants où pouvoir s'exprimer sur des sujets considérés comme privés était possible me servent à interroger les aspects

méthodologiques de l'enquête qualitative en fonction de critères culturels et éthiques dominants dans les milieux populaires dakarois : la perception et la performance de la honte et de l'honneur, les relations de pouvoir selon des critères d'aïnesse et les conventions d'embellissement du discours public conventionnelles.

Sujets communautaires et agencéité

Lorsque le terrain d'étude se situe en Afrique sub-saharienne, les chercheur-euse-s du champ de la sociologie de l'enfance semblent n'avoir découvert que récemment le débat sociologique sur l'agencéité¹ des acteur-ric-e-s dans les structures sociales avec lesquelles il-elle-s interagissent : les institutions gouvernementales, l'environnement de travail, les traditions plus ou moins stabilisées², les logiques familiales ou lignagères, etc (de Bruijn, Gewald, et van Dijk 2007). La question récurrente est de déterminer la pertinence d'un tel concept – voir de l'adapter – à l'étude des enfants sur le sous-continent (Abebe 2013; 2019; Delalande 2014; Lancy 2012). Ces enfants sont socialisé-e-s – et se socialisent – dans des sociétés où l'accent est mis sur l'autorité du groupe sur l'individu. Comme le rappelle Viti (2013, 78-84), il n'y a pas de défaut d'individualité chez les personnes vivant dans les pays d'Afrique sub-saharienne pour autant. Cependant, il-elle-s valorisent plus fortement que les membres des sociétés du Nord leur insertion dans des logiques communautaires dans lesquelles se distinguer en tant qu'individu est mal considéré, ou strictement contrôlé par l'entourage. Il utilise l'expression « sujet communautaire » (*Idem*, 78) pour situer l'individu dans un ensemble de droits et de devoirs souvent implicites et exprimés collectivement. L'auteur a également rappelé que le développement économique rapide des métropoles comme Dakar sur le sous-continent et le brassage culturel qui y a lieu a créé des espaces d'interface entre ces logiques d'affirmation de l'individualité par des principes communautaires et des formes d'individualisation dont certaines sont inspirées par celles communes au Nord³.

¹ Pour une discussion de la définition de l'agencéité, voir Giddens (1986).

² S'il y a bien un sujet qui ne soit pas clairement définissable, c'est justement les traditions africaines. Elles sont régulièrement utilisées, modifiées et réinventées comme l'a montré Ranger (1993). L'un des exemples de reprise politique de "traditions" au Sénégal est l'utilisation qu'ont fait les présidents Senghor et Diouf dans les années 1970 et 1980 de la valeur morale wolof du *muñ* : la tolérance d'une souffrance intense dans le calme. En érigeant cette valeur au statut de qualité du peuple sénégalais, ils en ont fait l'une des pièces de leurs discours politiques identitaires (Bayart 2014).

³ Recherche d'une indépendance financière individuelle face à celle de la famille, valorisation du travail comme droit et comme part importante de la personnalité, médiation des intérêts par les institutions étatiques fonctionnant sur le modèle état-providence, différenciation des individus par leurs modes de consommation, etc.

Au Sénégal par exemple, Diop a montré déjà dans les années 1980 (1981) que l'endogamie entre membres de castes se maintient en ville, mais que les métiers exercés ne sont plus limités à certaines activités prescrites. Aujourd'hui, une personne castée occupe un poste dans l'administration publique au côté de collègues non casé·e·s. Comme l'a analysé Moya (2017, 91-104) à Dakar, l'appartenance à une caste se constate notamment lors d'évènements cérémoniels comme le mariage ou la dation du nom à l'enfant. Les membres d'une caste, griot·te·s ou "forgeron·ne·s" engagé·e·s pour la circonstance, reproduisent par la danse du *sabar* ou par des prises de paroles codifiées⁴ la différence conventionnelle entre personnes au statut libre et casté·e·s. La logique marchande – les griots sont payés pour leur performance cérémonielle – est relativement récente au Sénégal. Elle a profondément modifié les modes de vie des casté·e·s, puisqu'ils ne dépendent plus économiquement comme au début du 20^e siècle de familles libres. La modernité sénégalaise se développe partiellement sur d'autres valeurs morales que celles qui dominent au Nord, et cela concerne aussi les expressions détectables d'agencéité des enfants.

Dans le champ des *childhood studies*, la tendance existe de confondre agencéité et expression de l'individualité selon des valeurs morales conventionnelles au Nord. Lancy (2012) a montré par exemple comment le concept, détourné de son sens d'outil d'exploration des interactions entre acteur·rice·s – ou agent·e·s – et structures sociales par ce qu'elle désigne comme le *child agency movement*, est utilisé comme une sorte de jauge de la liberté d'action accordée aux enfants, en particulier dans le cadre de leurs relations avec leurs parents : « En règle générale, la plupart des parents en Suède s'appliquent à comprendre les besoins et les conditions de leurs enfants. Il·elle·s sont sensibles et font preuve d'empathie envers l'enfant dont il·elle·s veulent comprendre le monde. Une conclusion générale qui a émergé au sujet de l'éducation [...] est que les parents essayaient d'assurer à leurs enfants une participation dans le processus de décision et de négociation de leurs activités à venir⁵ » (Dablberg, 132-133, in Lancy 2012, 8). De plus, comme l'ont montré de Suremain et Bonnet (2015), la prétendue universalité d'un modèle d'enfance largement inspiré par ceux qui dominent au Nord a

⁴ Transgression de règles de savoir vivre, prise de parole en public pour une personne au statut libre par exemple.

⁵ As a general rule, most parents in Sweden try hard to understand the needs and prerequisites of their children. They are sensitive and empathetic and try to enter and understand the child's world. One general conclusion about childrearing which emerged... was that parents tried to ensure their children's participation in decision making and negotiation of future activities.

été renforcée par le processus quasiment unanime de ratification de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant au début des années 1990. Selon moi, l'article 13 du traité⁶ a ajouté dans les cercles onusiens à l'illusion d'universalité de la prise en compte de la volonté des enfants telle que décrite pour les pays du Nord ci-dessus.

L'étude des relations entre enfants et parents dans le cadre de l'éducation au Sénégal, comme dans de nombreux autres pays au Sud, rend pourtant évident la différence d'appréciation du degré de liberté individuelle d'action que les parents pensent bonne à donner aux enfants lorsqu'il s'agit de s'exprimer directement sur leurs décisions. Cela ne devrait pas être confondu avec un manque de pouvoir, ou de liberté d'action de l'enfant. Comme l'a montré Rabain-Jamin (1979) par exemple, c'est d'abord en silence et en attendant qu'un adulte leur donne la parole que les enfants wolofs se socialisent. Il-Elle-s ne sont pourtant pas condamné-e-s au silence, et sont écouté-e-s. C'est parmi leurs pairs d'âge proche – entre quelques jours et trois ans de différence – qu'il-elle-s mettent en exercice les principes éducatifs à intérioriser à long terme. Il-Elle-s apprennent à se différencier par classes d'âge, selon des critères d'âinesse, de genre et d'honneur. Du point de vue de l'analyse sociologique, penser l'agencéité des enfants wolofs – des sujets communautaires en devenir – en matière de liberté d'action et d'écoute des parents par des questionnements directs ne produira que des analyses qui mettront en exergue leur absence, ou pire, leur manque. Pourtant, l'agencéité n'est pas une mesure de la liberté d'action individuelle et du taux d'écoute accordé par les parents aux enfants. Introduire un élément normatif dans un concept qui vise à étudier le jeu entre acteur-ric-e-s et structures sociales revient à introduire un biais théorique avant même le début des enquêtes.

Sur la base d'enquêtes avec des enfants travailleur-euse-s menées en Éthiopie, Abebe a proposé de repenser le concept d'agencéité. Son concept d'« agencéité interdépendante⁷ » (2019) est né du constat que les enfants qu'il a observé se conformaient à des éthiques d'expression de leur individualité différentes selon le lieu et l'entourage. Au village, il-elle-s adoptaient les attitudes usuelles d'enfants selon des

⁶ « L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant » (CIDE, art. 13. al. 1).

⁷ Interdependant agency.

critères moraux collectifs : la *tihitina*. Il-elle-s sont discret·ète-s, obéissent aux adultes qui leur adressent un ordre, attendent qu'il-elle-s leur donnent la parole pour s'exprimer dans une assemblée publique, etc. Par contre, il-elle-s prennent davantage d'initiatives individuelles lors de déplacements en ville, lors de leur·e-s activités sur les marchés loin des tenant·e-s du contrôle social familial et villageois. Il-Elle-s s'organisent pour débusquer des clients sur les marchés, déjouent les surveillant·e-s pour accéder aux client·e-s sans disposer d'emplacement attitré, etc.

Pourtant, d'un point de vue théorique selon Giddens (1986), le concept d'agencéité contient déjà des formes d'interdépendances entre individus selon des principes éthiques. Il me semble qu'Abebe cherche en fait à montrer que ces enfants font preuve d'agencéité sous des formes différentes que les enfants au Nord⁸. Son concept est donc redondant, mais il me semble tout de même utile dans sa démarche de fond. Mon intention ici est donc de discuter de façon réflexive d'aspects méthodologiques qui m'ont servi à saisir les formes d'agencéité des enfants avec qui j'ai enquêté à Dakar, au Sénégal. J'aborderai d'abord la place des assistant·e-s dans le processus d'enquête et en particulier la question des entretiens qualitatifs avec les enfants.

Les entretiens qualitatifs dans un ensemble de relations triadiques

Les assistant·e-s de recherche ont influencé significativement le déroulement de mes enquêtes. Sur mes quatre assistant·e-s successif·ive-s, trois étaient des étudiant·e-s en sociologie au niveau Master II⁹ et un détient un diplôme de Master en économie. Il-Elle-s parlent tou·te-s wolof, une s'exprime également en sérère et tou·te-s maîtrisent le français. Il-Elle-s sont familier·ère-s des méthodes de recherche qualitative en sciences sociales. Après une courte période de formation à mon approche méthodologique particulière, quelques mises au point étaient nécessaires lors des premiers jours d'enquête. Celles-ci n'avaient pas pour enjeu principal nos interprétations communes des techniques d'enquête ou de leur utilisation. Cela avait

⁸ Je précise que j'accroche ici le trait entre Nord et Sud pour servir mon propos. Il est clair pour moi qu'il n'existe pas un type d'enfance monolithique ni en Afrique, ni en Europe. Voir les recherches de Grysole (2018) ou de Razy (2010) sur l'éducation d'enfants entre Sénégal, Mali et France.

⁹ Des étudiant·e-s en Master II, c'est-à-dire en principe en dernière année d'études universitaires. La réalité est bien plus complexe puisque parmi les trois assistant·e-s avec qui j'ai collaboré, seule une personne a effectivement terminé son cursus universitaire, les autres ont une activité professionnelle semi-régulière pour assumer leurs dépenses quotidiennes "en attendant mieux".

été clarifié avant le début des enquêtes de terrain¹⁰. Il s'agissait surtout de trouver un rythme d'enquête fluide pour les traductions du wolof en français durant les enquêtes, les explications en aparté in situ sur les interactions dont les nuances m'échappaient et les transcriptions d'entretiens du wolof en français.

Au fil des mois passés à poser des questions qui paraissaient parfois étranges à nos interlocuteur·rice·s, ces assistant·e·s ont joué un rôle de premier plan pour que je cerne les enjeux conventionnels de la *sutura*, une forme de discrétion mêlée de honte ; de la *kersa*, cette expression de pudeur dont font notamment preuve les enfants, ainsi qu'à des normes morales issues des interprétations sénégalaises de l'islam relatives aux enfants¹¹. Nous discutons des raisons d'un silence de la part d'un·e enfant durant une conversation, d'une gêne ressentie lors de questions durant un entretien ou de postures corporelles de soumission prises différemment en présence de certains membres de leur entourage. J'effectuais avec mes assistant·e·s une forme indirecte de retour sur entretiens après les faits. Cette méthode m'a permis de contourner certains obstacles fréquemment encourus lors des premiers moments d'enquête ou d'entretiens.

Afin de ne pas se mettre en difficulté ou pour ne pas entacher la réputation de personnes de leur entourage, de nombreux·ses interlocuteur·rice·s décidaient de répondre à des questions précises par des généralités évasives. Au départ, j'ai tenté de reformuler ces questions en différents termes en espérant être mieux compris. Cependant, j'ai rapidement conçu par les retours de mes assistant·e·s qu'il s'agissait là d'expressions de gêne, ou de dissimulation, visant à éviter de mettre autrui dans une situation de honte en public.

Lorsque je posais à un jeune apprenti des questions sur les raisons qui l'avaient poussé à cesser de fréquenter l'école publique à la faveur de son activité à l'atelier où il apprenait un métier, il "couvrait" ses réponses de *sutura* en invoquant le prix trop élevé pour son père du matériel scolaire. Il s'agit d'un motif convenu parmi les populations

¹⁰ Pour une histoire des sciences sociales et une compréhension des spécificités nationales de la branche au Sénégal, voir Tamba (2014). Mes assistant·e·s et moi ne partageons pas exactement les mêmes références théoriques en matière de techniques d'enquêtes. Le jargon que nous avons en commun – entretien qualitatif, observation participante, transcription, etc. – nous a permis de rapidement le réinvestir de modalités d'enquêtes dont le sens nous était commun.

¹¹ Pour une définition et une étude des notions de *sutura* et de *kersa*, voir Ly (2015a; 2015b) et plus récemment Moya (2017).

pauvres des banlieues de Dakar pour expliquer l'abandon scolaire¹². Sans la suggestion de mon assistante, j'aurais pris cette réponse donnée sur le ton de la sincérité – ou ce que j'interprétais comme tel – comme la seule envisageable. L'expérience personnelle qu'avait mon assistante de la *sutura* et des relations de pouvoir intrafamiliales l'avait incité de me suggérer de m'adresser à son père – figure d'aîné et parent responsable de son bien-être et donc de ses agissements dans ce contexte – pour obtenir une réponse plus satisfaisante. Ce fut le cas comme lors de bien d'autres occasions. Cela ne signifie pas que je ne devais plus me fier aux réponses des enfants lors d'entretiens pour autant. En fait, je devais apprendre à distinguer les réponses convenues des faits et les reconstruire en comparant plusieurs récits de personnes entretenant avec les enfants avec qui nous enquêtions des liens d'amitié ou familiaux. En effet, comme l'a montré Moya (2017, 77-80), les limites de ce qui relève du mensonge acceptable dans les relations quotidiennes, à interpréter comme une sorte de politesse dont personne à Dakar n'est dupe, passent par différentes voies que dans les sociétés du Nord.

La situation d'entretien était envisagée par mes interlocuteur·rice·s comme un espace où s'exerçait une parole publique¹³. J'y incarnais au début des enquêtes l'archétype de l'étranger, en l'occurrence du *toubab*¹⁴. Le contrôle social de la parole en public étant fort à Dakar, beaucoup d'entre eux·elles préféraient ne parler que de platitudes avant de me connaître. Cela visait à protéger leur·e réputation et à ne pas mettre en jeu l'honneur d'autrui. Cela correspond aussi au fait que la parole embellissant, ou ne décrivant pas objectivement les faits sur lesquels elle porte, dans la sphère publique, « ne relèvent pas de la catégorie du mensonge ou du mentir (*nar*) » (*Idem* 2017, 79). Cet exercice d'embellissement est souvent connoté positivement ou tout du moins attendu. Mes assistant·e·s ont occasionnellement endossé le rôle de tierce personne

¹² Il ne s'agit pas uniquement d'une excuse. Pour beaucoup de familles les coûts en fournitures scolaires sont un frein à la scolarisation de leurs enfants, même si au Sénégal les frais d'inscriptions à l'école primaire et secondaire sont pris en charge par l'État.

¹³ Même éloigné des adultes qui connaissaient les enfants avec qui nous parlions, j'ai remarqué que j'étais écouté. Souvent, il s'agissait de contrôler de la teneur de mes propos face aux enfants. La distance spatiale entre les enfants, nous et les adultes que je mettais intentionnellement dans le but de communiquer mon intention de respect de l'anonymat de ceux·elles de qui les enfants pourraient parler était interprétée comme une tentative de dissimulation de ma part. J'ai donc décidé de laisser les adultes entendre, avec l'effet d'auto-censure potentielle des réponses par les enfants.

¹⁴ Ce terme wolof désigne les Européen·ne·s blanc·he·s, souvent les Français·ses en particulier. Il connote à la fois la richesse financière et la froideur. Pour une analyse plus approfondie, voir Cruise O'Brien (1972) et plus récemment Quashie (2015).

communicante dans ces situations de triologue¹⁵, un peu à l'image des griots dans les cérémonies de mariage, de baptême ou lors de funérailles (*Idem*, 100). Pour que mes interlocuteur·rice·s puissent refuser de participer aux entretiens, exprimer des demandes ou des mécontentements à mon égard sans pour autant me le dire directement – ce qu'ils pensaient comme potentiellement malhonnête et déshonorant pour moi – ils le faisaient souvent par téléphone avec mes assistant·e·s entre les rendez-vous pris pour les entretiens. Ainsi, les assistant·e·s exerçaient dans cette relation d'enquête de type triadique le rôle d'intermédiaire ou de porte-parole pour mes interlocuteur·rice·s.

Avec le temps et en complément d'observations directes des activités quotidiennes des enfants, j'ai progressivement pris l'initiative de recourir à mes assistant·e·s pour établir une situation de triologue avec nos interlocuteur·rice·s. Le but était de me renseigner à l'avance sur les dispositions des enfants – mais aussi des adultes de leur entourage affectif – à aborder un sujet potentiellement porteur de honte en entretien. En même temps, puisque je ne connaissais pas les contours de ce qui était considéré comme honteux, cela me permettait de m'informer sur les représentations conventionnelles sur les sujets que je souhaitais aborder. J'ai compris par exemple qu'il ne convenait pas pour Ibrahima – le jeune apprenti menuisier avec qui je voulais parler de son avenir professionnel après l'apprentissage – de dire ses pensées à ce sujet devant sa patronne. Lorsque j'abordais la question à l'atelier, il baissait le regard, ou cherchait celui de mon assistante pour qu'elle me suggère de changer de sujet. Cette attitude de *kersa* qu'il avait à notre égard exprimait l'un des impératifs de la relation entre patron·ne et apprenti·e : la durée de l'apprentissage est déterminée par le·la patron·ne uniquement et les enfants – cadet·te·s sociaux·ales par excellence – ne doivent pas s'en inquiéter.

En m'arrêtant à ces refus indirectes de répondre d'Ibrahima – sous forme d'attitudes de *kersa* – qui disaient plus sur son appréhension de sa position de cadet dans l'atelier que sur ce qu'il désirait pour son avenir, j'aurais ignoré l'importance de son entourage dans la licence qu'il estimait avoir à parler. Suite aux premières semaines d'enquête, après avoir établi un rapport de confiance, je parvenais à parler avec lui sans qu'il ne

¹⁵ Sur les enjeux de pouvoir et de fidélité de traduction des propos des chercheur·se·s en situation de triologue lors des enquêtes anthropologiques de terrain avec des assistant·e·s de recherche, voir l'article à paraître de Delgado Luchner et Droz ([à paraître](#)).

soit entouré d'aîné-e-s exerçant le contrôle social direct et fort attendu d'eux-elles¹⁶. Sa patronne me confiait la tâche de le surveiller lors de ses absences par exemple. Là encore incité à détecter ces moments par mon assistante, je profitais de poser des questions plus directes. Dans ces conditions, Ibrahima estimait possible de me parler de ses aspirations professionnelles. Ce n'est donc pas qu'il n'en avait pas à titre individuel, mais qu'il savait les limites de sa licence à les exprimer devant sa patronne. Alors que je cherchais à établir des espaces de respect de l'anonymat de sa parole pour qu'elle se libère sans risques, j'ai dû détecter les moments où il était acceptable pour lui de transgresser l'éthique collective wolof de l'aïnesse et de la honte. Sa transgression n'est pas à interpréter comme l'imposition de mon pouvoir d'adulte, mais bien une partie intégrante de cette éthique. Il savait que j'étais un adulte peu familier qui n'obéissait pas à ces conventions complètement et s'y est adapté.

Posture de chercheur avec les enfants à Dakar

Avec de nombreux-ses auteur-e-s, dont Christensen et James (2017a), je n'opère pas de distinction fondamentale entre méthodes utilisées avec les enfants et les adultes. Je considère les enfants comme capables de comprendre les enjeux d'une enquête, à condition de les exposer clairement et d'une façon appropriée à leur développement ainsi qu'à leurs repères éthiques et culturels. Cela signifie qu'il est tout aussi délicat de comprendre ces repères qu'avec des adultes. Je pense aussi que ces aspects contextuels ne peuvent pas se généraliser sans risquer de perdre leur pertinence dans le cadre particulier d'une enquête.

Mon but ici est de situer mon approche méthodologique avec les enfants dans le cadre des questions soulevées par les *childhood studies* et la sociologie de l'enfance. Je traite aussi de questions éthiques et culturelles en lien avec la méthodologie dans la recherche avec les enfants, les deux sujets me semblent indissociables en pratique. Je discute donc de la mise en scène de ma position d'adulte chercheur comme « adulte atypique, au pouvoir amoindri¹⁷ » (Corsaro et Molinari 2017, 12) et les questions du genre et de l'âge dans les relations d'enquête avec les enfants (Hejoaka et Zoltan 2016).

¹⁶ Abebe a décrit une dynamique similaire dans ses propres enquêtes (2009).

¹⁷ Atypical, less powerful adult.

La littérature sur la méthodologie de recherche qualitative avec les enfants est vaste en *childhood studies* et en sociologie de l'enfance. Elle est souvent fondée sur des études menées avec des enfants vivant au Nord comme l'a souligné Langevang (2007). Pour s'en convaincre, il suffit de lire quelques-uns des ouvrages de référence dans le domaine comme celui de Fine (1988), de Danic, Delalande et Rayou (2006) en France ou celui édité par Christensen et James (2017b). Si les deux derniers ouvrages mentionnent la difficulté d'appliquer les méthodes de recherches élaborées au Nord à d'autres contextes culturels, spécifiquement en Afrique sub-saharienne, et les nécessaires adaptations que ce processus devrait engendrer, très peu est entrepris pour apporter une réponse au problème.

Danic, Delalande et Rayou abordent la problématique de « l'illusion de l'homogénéité de l'enfance » (2006, 23) dans les recherches en sociologie de l'enfance. Les auteur-e-s expliquent brièvement, mais à juste titre, qu'« [à] l'évidence de l'enfance comme réalité naturelle s'associe l'illusion de son homogénéité : les enfants seraient une réalité partout identique » (*Ibidem*). Pour montrer la multiplicité que revêt la notion d'enfance à travers le monde, il-elle-s mentionnent la double identité qu'on prête aux nouveau-nés dans certaines sociétés africaines, notamment chez les Wolof au Sénégal. Il-Elle y est parfois considéré-e comme l'hôte potentielle d'un-e ancêtre défunt-e qui retournerait par son intermédiaire dans le monde des vivants. Cela n'empêche pas qu'on reconnaisse à l'enfant sa propre individualité, mais influence le comportement des adultes à son égard. S'il-elle manifeste des signes de précocité par rapport au développement cognitif d'autres enfants par exemple¹⁸, les parents adopteront une attitude respectueuse mêlée de crainte envers leur-e enfant (Ezémbé 2009; Rabain 1994, 163-65). Selon moi, ces informations sont utiles, mais se lisent difficilement dans l'enquête. Surtout, les auteur-e-s ne les prennent pas en compte dans leur discussion de la méthode.

Dans l'ouvrage collectif édité par Christensen et James, seul le chapitre d'O'Kane (2017) aborde la question des aspects culturellement situés au Nord des recherches sur les enfants. Pourtant, son propos porte sur un plan théorique général et elle spécifie peu sa pensée : il convient de prendre en considération les hiérarchies des pouvoirs locaux dans le déploiement d'un projet de recherche, ou les conceptions de genre par

¹⁸ Parler plus tôt que les autres enfants du même groupe d'âge, avoir une attitude réservée ou l'air "sérieux", etc.

exemple. Sans remettre en cause la pertinence de ces recommandations, je relève qu'elle ne précise pas comment les intégrer à la méthodologie dans le contexte de ses enquêtes. Puisque peu a été fait pour incorporer les questions éthiques et culturelles dominantes en Afrique sub-saharienne dans la méthodologie jusqu'ici, je vais expliquer comment j'ai adapté ma posture de chercheur avec les enfants à Dakar.

Les marques de *kersa* ou de *sutura* dont les enfants ont fait preuve à mon égard participent de l'esthétique conventionnelle des interactions sociales en public dans les milieux populaires dakarois. De mon point de vue en tant que chercheur, s'y conformer, se comporter en "vrai" adulte, revient à remettre en cause l'un des principes de la posture de chercheur-euse comme « adulte atypique, au pouvoir amoindri » (Corsaro et Molinari 2017, 12). Je l'avais initialement adoptée durant mes enquêtes avec les enfants. Il s'agit d'une posture développée pour les enquêtes dans des écoles maternelles aux États-Unis, puis en Europe, par Corsaro (1985). Le-la chercheur-euse dissimule, ou amoindrit, les inégalités conventionnelles – mais encore faut-il les situer dans leur contexte culturel – en matière de pouvoir entre adulte et enfant durant l'enquête. Il-elle se met en scène en tant qu'enquêteur-riche qui a une compréhension partielle des interactions sociales qui normalement "vont de soi" pour les autres adultes. C'est une posture qui se pratique le plus souvent avec les enfants jeunes qui ne se rendent pas parfaitement compte qu'il s'agit d'une mise en scène. Les enfants ou jeunes ayant déjà conscience de la mise en scène, les préadolescent-e-s en Europe par exemple, tendent à la rejeter comme une intrusion inopportune dans leurs mondes sociaux. L'artifice est trop évident. Le but est d'inviter les enfants à agir comme des "éducateur-riche-s" envers l'enquêteur-riche. Par ce biais il-elle-s lui expliquent les règles du jeu social auquel il-elle-s prennent part. Cette posture a remporté son succès dans les phases d'observation participante à l'école dans des pays du Nord. Elle peut générer un espace de dialogue entre le-la chercheur-se et les enfants où leurs explications expriment leur compréhension et leurs représentations de leur contexte social. Elles permettent aussi aux enfants de prendre part à l'enquête et éventuellement de négocier leur consentement directement avec le-la chercheur-se.

Lors de mes enquêtes, cette posture a démontré son utilité à quelques reprises lorsque je suis entré en contact avec des enfants âgé·e·s de moins de dix ans¹⁹. Cela pouvait être lors de rencontres où les garçons prennent le thé, dans les rues lors de moments de jeu ou autour des marchés durant leurs pauses. Lorsque ces enfants se fréquentaient entre membres du même groupe d'âge sans supervision. Il·Elle·s avaient la licence de parler plus franchement avec moi. Pourtant, j'obtenais des informations consensuelles puisque nos discussions en commun fonctionnaient comme des *focus groups* : ils facilitent l'émergence de consensus collectifs au détriment d'avis individuels. La plupart du temps néanmoins, mes tentatives d'endosser cette posture se sont soldées par des refus passifs des enfants d'entamer des discussions dans ce cadre de mise en scène. En effet, lorsque je cherchais à parler avec des enfants de questions considérées comme privées – la rémunération au travail, les relations professionnelles, familiales, ou les raisons d'une sortie de la scolarité – la difficulté à mettre en place des entretiens seul à seul et l'inconfort qu'une telle demande provoquait chez eux·elles rendait la posture inadéquate. Comme expliqué plus haut, les adultes qui entouraient les enfants, où gardaient un œil sur eux·elles, considéraient souvent cette approche comme inappropriée.

Il me semble aussi que l'un des principes moraux implicites à la posture d'adulte atypique est la recherche d'une relation d'enquête de type égalitaire avec les enfants. Le but de la posture est de restituer les points de vue des enfants en s'approchant au plus de leurs propres perceptions : je pense comme toi, donc nous nous comprenons. Il est néanmoins aisé de concevoir comment les attitudes de *kersa*, qui valident implicitement une forme non-égalitaire de domination des adultes comme souhaitable – au moins en public – rendent délicate mon affectation d'une attitude mettant les enfants en position de dicter le contenu des entretiens ou des conversations. Les enfants ont appris qu'en face d'un adulte, il convient d'attendre qu'on leur donne la parole et que lorsqu'il·elle·s l'ont il est préférable d'éviter soigneusement les sujets concernant la vie intrafamiliale ou la vie en atelier. Leur demander de donner une opinion sur ces sujets dans un environnement au contrôle social élevé leur semblera malpoli, mais pourra aussi leur attirer des réprimandes par la suite.

¹⁹ Il ne faut pas considérer cet âge comme l'expression de ma part d'un repère significatif concernant le développement cognitif des enfants au Sénégal, il s'agit seulement d'une donnée empirique issue de mes enquêtes. Au Sénégal, la stratification par groupes d'âge et classes d'âge prévaut dans les milieux populaires.

Comme expliqué plus haut, les enfants étaient sous surveillance, même de loin, durant nos rencontres. Mon statut de *toubab* contribuait à rendre l'entourage direct des enfants plus attentif que d'habitude à mes questions. J'étais rarement seul avec eux-elles. J'ai donc progressivement saisi les opportunités de leur poser des questions sur des sujets qu'ils savaient devoir garder pour eux-elles lorsque nous étions hors du contrôle social usuel. Dans ces conditions, je jouais la carte de la méconnaissance des principes moraux des sujets abordés – souvent c'était simplement vrai. J'adoptais alors à nouveau une posture dont le principe d'amoindrissement du pouvoir était inspiré de celle d'adulte atypique.

Mes connaissances rudimentaires du wolof ont joué ici en ma défaveur. Je menais la majorité de mes discussions avec les enfants avec l'aide de mes assistant-e-s successif-ve-s. Il-Elle-s ne se prêtaient pas au jeu de l'adulte au pouvoir amoindri, quand bien même il-elle-s étaient doux et aimables avec les enfants. Ceci étant, l'inscription sur une durée de plusieurs mois de mes enquêtes a contribué à estomper l'effet de la *sutura* et de la *kersa* dans les situations d'entretien et d'enquête avec les enfants. Après quelques mois d'enquêtes, j'étais devenu davantage conscient de l'impact que pouvaient avoir mes discussions avec les enfants sur leur réputation. Je concevais aussi mieux comment il-elle-s pouvaient être réprimandé-e-s par les figures d'autorité de leur entourage pour avoir omis de se conformer à leur devoir de discrétion. Obtenir leur consentement pour aborder un sujet sensible était alors plus une question de maîtrise de l'endroit où les discussions avaient lieu que de manque de volonté des enfants de s'exprimer.

Le genre en situation d'enquête avec les enfants

Après avoir interrogé d'un point de vue méthodologique la difficulté d'établir une relation d'enquête où parler de sujets privés dans le contexte des milieux populaires dakarois où le contrôle social est fort, qu'en est-il de la question du genre dans mes enquêtes avec les enfants ? Les constructions de rôles sociaux qui s'appuient sur des perceptions des attitudes à adopter en fonction de son sexe sont une donnée importante à prendre en compte tant dans l'analyse des données de l'enquête anthropologique qu'en matière méthodologique. La relation enquêteur·rice-enquêté·e est une relation sociale qui doit être l'objet d'une démarche réflexive. Hejoaka et Zotian

(2016, 43-44) ont constaté la rareté des travaux anthropologiques sur le genre portant sur la méthodologie dans la littérature actuelle. Ce phénomène contraste avec l'ampleur des études sur les constructions du genre des – et par les – enfants.

Lors de mes enquêtes avec des enfants, le genre a été un facteur significatif, mais à l'impact moindre sur les relations d'enquêtes que celui de la perception de mon statut de *toubab*, des enjeux éthiques de la honte, de l'honneur et des dynamiques de l'aïnesse. Cela a été le cas surtout parce que j'enquêtais rarement seul. J'ai déjà abordé la place de mes assistant-e-s dans mes enquêtes. À Dakar, je conduisais systématiquement mes enquêtes avec une assistante. Cela m'a permis de constater les différences entre ma position de *toubab* et celle "du dedans" de mon assistante en ce qui concerne les performances de genre.

C'est en m'intéressant à l'esthétique du discours public convenu entre hommes et femmes au Sénégal que les différences de genre les plus marquées se sont manifestées. Le premier souci de mon assistante était de répondre à la norme du *rafetal* : cette forme d'embellissement du discours en public qui passe parfois par la modification du rapport d'adéquation entre faits et discours. Le but est de ménager l'honneur et la réputation d'autrui²⁰. En usant de *rafetal*, son intention était de maintenir tant sa bonne relation que la mienne auprès de nos interlocuteur-ric-e-s. En tant que femme wolof musulmane, elle le faisait en parlant bas, en exerçant une forme de *sutura*, et en baissant le regard devant les hommes lors des prises de contact et quand elle leur posait des questions délicates. Cela ne signifiait pas qu'elle leur était soumise, ce qui me semblait être le cas initialement, mais qu'elle adoptait une attitude de soumission formelle face à eux. Elle agissait d'ailleurs de façon similaire avec moi²¹. Sous les apparences d'une "timidité" de rigueur, elle traduisait mes questions, parfois très personnelles et qui ont dérangé certain-e-s de nos interlocuteur-ric-e-s. Il me fallait cependant parfois faire un travail d'interprétation des réponses de nos interlocuteurs de sexe masculin qu'elle modifiait occasionnellement. Elle laissait en effet dans ses traductions une part importante de flou lorsque ces dernières étaient susceptibles de

²⁰ Sur la question de l'esthétique du discours entre hommes et femmes dans le cadre des relations conjugales, voir Moya (2015; 2017, 88-90)

²¹ Moment particulièrement cocasse de mon apprentissage de ces normes du discours : lorsqu'elle me traduisait ce qu'un patron d'atelier avait dit à son apprenti avec comme fond sonore le bruit strident des scilles à métaux de l'atelier voisin, je lui demandais à de nombreuses reprises de parler plus haut. Je ne comprenais pas pourquoi, malgré son « oui » formel, rien ne changeait dans les faits.

mettre en cause la "beauté" de la relation. Nos interlocuteurs devaient alors interpréter ses questions selon le contexte et leurs réponses pouvaient manquer, parfois intentionnellement et c'était là l'un des enjeux, de se référer au sujet exact sur lequel je cherchais à me renseigner.

Lorsque nous nous adressions à des femmes, sans remettre en cause l'attention que mon assistante portait au *rafetal*, deux aspects des relations d'enquêtes changeaient fréquemment. Premièrement, elle ne baissait pas les yeux et n'adoptait pas ce que j'interprétais comme une attitude corporelle de "timidité" de rigueur. Ni l'islam tel qu'elle le pratique ni les normes usuelles des relations sociales entre femmes ne l'y invitait. Elle parlait à voix basse cependant, car cette attitude se réfère au comportement conventionnel des femmes en public, et non pas seulement en présence des hommes. Deuxièmement, elle se référait occasionnellement avec nos interlocutrices à des situations marquant l'expérience commune qu'elle supposait partager avec elles de la vie en tant que femme wolof ou sénégalaise. Cela a posé des problèmes durant les entretiens avec les femmes. Elle passait sous silence une partie de mes questions sur l'intimité de la vie familiale en rapport avec les enfants sur lesquels nous enquêtions. Lorsque mes questions portaient sur les relations conjugales d'une interlocutrice par exemple, ou de la négociation entre les époux concernant la décision de faire sortir un enfant de sa scolarité au profit d'un apprentissage, elle acceptait des réponses vagues comme « tu connais ces histoires, ce sont des problèmes de femmes ». Lorsque nous revenions sur ce type de réponses, elle tentait de combler le manque de détails factuels par des généralités sur les relations conjugales, ce qui était précisément ce que je ne cherchais pas à connaître. Dans des situations comme celles-ci, je cherchais alors les informations auprès d'autres personnes de l'entourage affectif de l'interlocutrice susceptibles de me renseigner, mais cette méthode s'est révélée coûteuse en temps et peu efficace. Dans des relations interpersonnelles indirectes où les questions délicates sont de préférence réglées par des intermédiaires, la place de l'indice ou de la rumeur est forte. Me renseigner ainsi m'a souvent amené à ne connaître que les on-dit sur les personnes sur qui je voulais savoir davantage. Ici, le temps et l'observation directe d'interactions ont été irremplaçables.

J'ai fréquenté durant mes enquêtes des lieux où les activités effectuées étaient autant attribuées au domaine féminin – atelier de couture, étales de vente au détail dans deux

marchés populaires – que masculin – atelier de soudure, de cordonnerie, de menuiserie. Il n'est pas mon intention ici d'analyser pourquoi une activité professionnelle donnée correspond à l'un ou l'autre de ces domaines. Je n'y ai pas constaté de différences notoires au niveau des relations d'enquêtes en rapport au genre. Autant les filles que les garçons, surtout les plus jeunes²², faisaient preuve lors de nos interactions de *kersa*. Étant donné que les enfants avec qui je me suis entretenu ne connaissaient pas exactement ce dont il-elle-s pouvaient parler publiquement, il-elle-s multipliaient leurs recours à des attitudes de *kersa* : silence en réponse à une question, regard fixé sur le sol, sourire gêné, réponse d'ordre général à une question personnelle, etc. Cela est probablement aussi dû au fait que j'ai adopté une posture d'« observateur comme participant²³ » (Jackson 1983, 41). Comme je ne participais pas à la vie quotidienne des ateliers de manière suivie, mais multipliais mes visites et mes opportunités de mener des phases d'observation directe, de faire des entretiens semi-directifs et d'avoir des conversations sur le travail des enfants, mon statut de *toubab* a été mis en exergue. Cela ne m'a pas soustrait à mon "devoir" de rendre envers mes interlocuteur-ric-e-s en échange de leur participation à mes enquêtes²⁴.

Mon statut d'étranger a aussi eu un effet considérable sur les façons dont les enfants me percevaient en fonction de critères de genre. Après plusieurs semaines d'enquête et de visites répétées, les enfants remarquaient que je ne mettais pas l'accent sur les mêmes critères de genre que ceux avec lesquels il-elle-s étaient familier-ère-s. Mon statut de *toubab* a eu un effet similaire à ce que décrit Hejoaka dans son analyse réflexive sur ses enquêtes avec des enfants atteint-e-s du VIH au Burkina Faso : j'incarnais une « figure alternative » (2016, 49). J'occupais aux yeux des enfants une place atypique d'adulte bienveillant – en partie pour des raisons de méthode –, mais ne sachant pas tout à fait se comporter comme un adulte le devrait. Cela m'a permis avec le temps de parler de sujets perçus comme féminins tout comme masculins. Les

²² Ce sont des enfants âgé-e-s généralement de sept ans au maximum. On les nomme génériquement *xale* en wolof. Ce terme est à différencier de *doom*, qui signifie l'enfant en termes de filiation, de droits et de devoirs de réciprocité envers sa famille (Diack 2017, 279-80). Le-la *doom* n'est pas défini-e en fonction de l'âge chronologique, il-elle fait partie des rapports entre aîné-e-s, cadet-te-s et égaux-ales typiques des structures familiales wolofs.

²³ Cette variante de l'observation participante se caractérise par la prise de distance maximale entre le-la chercheur-se et ceux-elles sur qui porte l'enquête. Je ne vivais pas dans la famille des enfants que j'observais à Dakar par exemple, mais circulais à travers plusieurs terrains en même temps. Ainsi, je pouvais multiplier les lieux de mes enquêtes en minimisant les devoirs de présence et de loyauté auprès d'une communauté précise.

²⁴ Je n'entre pas ici dans le détail de mon insertion dans des relations sociales conventionnelles au Sénégal dans lesquelles les échanges d'argent ou de services doublent fréquemment les relations interpersonnelles.

enfants étaient la plupart du temps ouvert-e-s à mes questions. Ceci dit, il-elle-s faisaient un effort pour savoir si leurs propres perceptions des rôles attribués aux filles ou aux garçons leur demanderaient d'esquiver une réponse à mes questions en adoptant des attitudes de *kersa*.

Conclusion

[À venir.]

Bibliographie

- ABEBE, Tatek. 2009. « Multiple methods, complex dilemmas: negotiating socio-ethical spaces in participatory research with disadvantaged children ». *Children's Geographies* 7 (4): 451-65. <https://doi.org/10.1080/14733280903234519>.
- . 2013. « Interdependent rights and agency ». In : HANSON, Karl et NIEUWENHUYNS, Olga (éds.). *Reconceptualizing children's rights in international development: living rights, social justice, translations*, 71-92. Cambridge: Cambridge Univ. Press.
- . 2019. « Reconceptualising Children's Agency as Continuum and Interdependence ». *Social Sciences* 8 (3): 81. <https://doi.org/10.3390/socsci8030081>.
- BAYART, Jean-François. 2014. *L'illusion identitaire*. Paris: Fayard.
- DE BRUIJN, Mirjam, GEWALD, Jan-Bart et VAN DIJK, Rijk (éds.). 2007. *Strength beyond Structure: Social and Historical Trajectories of Agency in Africa. Strength beyond Structure*. Oxford, U.K.: Brill. <https://brill.com/view/title/13817>.
- CHRISTENSEN, Pia et JAMES, Allison. 2017a. « Introduction: Researching children and childhood: cultures of communication ». In : CHRISTENSEN, Pia et JAMES, Allison (éds.). *Research with children: perspectives and practices*, 3e éd, (1ère éd. : 2003), 1-10. Londres: Routledge.
- , éd. 2017b. *Research with children: perspectives and practices*. 3e éd. (1ère éd. : 2003). Londres: Routledge.
- CORSARO, William A. 1985. *Friendship and Peer Culture in the Early Years*. Ablex Pub. Corp.
- CORSARO, William A. et MOLINARI, Luisa. 2017. « Entering and observing in children's worlds. A reflection on a longitudinal ethnography of early education in Italy ». In : CHRISTENSEN, Pia et JAMES, Allison (éds.). *Research with children: perspectives and practices*, 3e éd. (1ère éd. : 2003), 11-30. Londres: Routledge.
- CRUISE O'BRIEN, Rita. 1972. *White Society in Black Africa : The French of Senegal*. London: Faber and Faber.
- DANIC, Isabelle, DELALANDE, Julie et RAYOU, Patrick. 2006. *Enquêter auprès d'enfants et de jeunes. Objets, méthodes et terrains de recherche en sciences sociales*. Didact éducation. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- DE SUREMAIN, Charles-Édouard et BONNET, Doris. 2015. « L'enfant dans l'aide internationale ». *Autrepart*, n° 72 (juin): 3-21.
- DELALANDE, Julie. 2014. « Le concept d'enfant acteur est-il déjà périmé ? Réflexions sur des ouvertures possibles pour un concept toujours à questionner ». *AnthropoChildren*, n° 4 (janvier). <https://popups.uliege.be/443/2034-8517/index.php?id=1927>.
- DELGADO LUCHNER, Carmen et DROZ, Yvan. à paraître. « L'interprète sur le terrain de l'anthropologue ». *L'Homme*.
- DIACK, Safietou. 2017. « L'expérience des "jeunes de la rue" (faqman) à Dakar : entre marginalisation et reconnaissance sociale ». Thesis, Lyon. <http://www.theses.fr/2017LYSE2036>.
- DIOP, Abdoulaye Bara. 1981. *La société wolof: tradition et changement: les systèmes d'inégalité et de domination*. Paris: Karthala.
- EZÉMBÉ, Ferdinand. 2009. *L'enfant africain et ses univers*. Nouvelle édition revue et Corrigée. Questions d'enfances. Paris: Karthala.

- FINE, Gary Alan. 1988. *Knowing Children : Participant Observation with Minors*. Qualitative Research Methods Series. Newbury Park ; Beverly Hills etc.: Sage.
- GIDDENS, Anthony. 1986. *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*. Cambridge: Polity Press.
- GRYSOLE, Amélie. 2018. « Placer et déplacer ses enfants. Stratégies transnationales de mères sénégalaises aux Etats-Unis, en Italie et en France ». These de doctorat, Paris Sciences et Lettres (ComUE).
<https://www.theses.fr/2018PSLEH085>.
- HEJOAKA, Fabienne, et ZOLTAN, Elsa. 2016. « Chapitre 1. Âge et genre dans la relation d'enquête avec les enfants : terrains africain et européen ». In : JACQUEMIN, Mélanie, BONNET, Doris, DEPREZ, Christine, PILON, Marc et PISON, Gilles (éds.). *Être fille ou garçon : regards croisés sur l'enfance et le genre*. 37-58. Questions de populations. Paris: Éditions de l'Ined.
<http://data.rero.ch/01-R008622016/html>.
- JACKSON, Peter. 1983. « Principles and Problems of Participant Observation ». *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography* 65 (1): 39-46.
<https://doi.org/10.2307/490843>.
- LANCY, David F. 2012. « Unmasking Children's Agency ». *AnthropoChildren*, n° 2 (octobre). <https://popups.uliege.be:443/2034-8517/index.php?id=1253>.
- LANGEVANG, Thilde. 2007. « Movements in Time and Space: Using Multiple Methods in Research with Young People in Accra, Ghana ». *Children's Geographies* 5 (3): 267-82. <https://doi.org/10.1080/14733280701445853>.
- LY, Boubakar. 2015a. *La morale de l'honneur dans les sociétés wolof et halpulaar traditionnelles: une approche des valeurs et de la personnalité culturelles sénégalaises*. Vol. 1. Études africaines. Sociologie. Paris: L'Harmattan.
- . 2015b. *La morale de l'honneur dans les sociétés wolof et halpulaar traditionnelles: une approche des valeurs et de la personnalité culturelles sénégalaises*. Vol. 2. Études africaines. Sociologie. Paris: L'Harmattan.
- MOYA, Ismaël. 2015. « L'esthétique de la norme : discours et pouvoir dans les relations matrimoniales et maraboutiques à Dakar, The aesthetics of norm: discourse and power in matrimonial and maraboutic relations in Dakar, Senegal ». *Autrepart*, n° 73: 181-97. <https://doi.org/10.3917/autr.073.0181>.
- . 2017. *De l'argent aux valeurs : femmes, économie et société à Dakar*. Publications du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, Université de Paris X. Sociétés africaines. Nanterre: Société d'ethnologie.
- O'KANE, Claire. 2017. « Participatory research on kinship care in East Africa ». In : CHRISTENSEN, Pia et JAMES, Allison (éds.). *Research with children: perspectives and practices*. 3e éd. (1ère éd. : 2003), 180-202. Londres: Routledge.
- QUASHIE, Hélène. 2015. « La « blanchité » au miroir de l'africanité: Migrations et constructions sociales urbaines d'une assignation identitaire peu explorée (Dakar) ». *Cahiers d'Études Africaines* 55 (220): 761-85.
- RABAIN-JAMIN, Jacqueline. 1979. *L'enfant du lignage: du sevrage à la classe d'âge chez les Wolof du Sénégal*. Bibliothèque scientifique Payot. Paris: Payot & Rivages.
- . 1994. *L'enfant du lignage: du sevrage à la classe d'âge chez les Wolof du Sénégal*. Bibliothèque scientifique Payot. Paris: Payot & Rivages.

- RANGER, Terence. 1993. « The Invention of Tradition Revisited: The Case of Colonial Africa ». In RANGER, Terence et VAUGHAN OLUFEMI (éds.). *Legitimacy and the State in Twentieth-Century Africa: Essays in Honour of A. H. M. Kirk-Greene*. 62-111. St Antony's/Macmillan Series. London: Palgrave Macmillan UK.
https://doi.org/10.1007/978-1-349-12342-1_3.
- RAZY, Élodie. 2010. « La famille dispersée (France/Pays Soninké, Mali) ». *L'Autre* Volume 11 (3): 333-41.
- TAMBA, Moustapha. 2014. *Sociologie au Sénégal*. Etudes africaines. Paris: L'Harmattan.
- VITI, Fabio. 2013. *Travail et apprentissage en Afrique de l'Ouest. Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo*. Hommes et sociétés. Paris: Karthala.